

Horaire provisoire de l'administration communale suite au COVID-19

Les services Etat-civil – Population et Permis de conduire – cartes d'identité seront joignables par téléphone le matin de 08h30 à 12h et fermés l'après-midi.

Vous pouvez toutefois joindre les autres services par leurs numéros directs.

Merci pour votre compréhension